



Observatoire Régional
de la Santé d'Alsace



PROFIL ET DEVENIR À 6 MOIS DES STAGIAIRES HANDICAPÉS

Mars 2007

Faits marquants

Parmi le public suivant une formation, **la proportion de personnes âgées de 50 ans ou plus est deux fois supérieure** chez les stagiaires handicapés.

Les femmes handicapées apparaissent plus éloignées de la formation que les hommes. Cela traduit globalement la situation difficile des femmes handicapées cumulant deux critères de discrimination : le sexe et le handicap.

En terme de nature de stage suivi, **les stagiaires handicapés se distinguent par une très faible présence dans les formations de qualification**. Les stages d'orientation sont ceux les plus suivis par le public handicapé : création d'un parcours de formation et découverte du monde du travail.

La proportion de stagiaires handicapés en emploi 6 mois après le stage est nettement inférieure à cette même proportion parmi les stagiaires non handicapés.

Parmi les stagiaires handicapés qui sont en emploi 6 mois après le stage, **près d'une personne sur deux est employée par une entreprise de moins de vingt salariés**, structures non soumises à l'obligation d'emploi.

Il convient de noter que l'enquête présente comme limite importante l'impossibilité de distinguer les stagiaires souffrant d'un handicap moteur de ceux soumis à un handicap psychique ou à un handicap mental.

PROFIL DES STAGIAIRES HANDICAPÉS

Le profil des stagiaires handicapés tel qu'il apparaît dans l'enquête se rapproche de celui des personnes handicapées en recherche d'emploi.

La présence d'une majorité d'hommes parmi les stagiaires handicapés (1,29 homme pour 1 femme, tableau 1) est à rapprocher de la sous-représentation des femmes parmi les demandeurs d'emploi handicapés. Ce trait est d'autant plus marquant que la proportion hommes/femmes s'inverse selon qu'il

s'agit de stagiaires handicapés ou non. De la même façon, la répartition par tranche d'âge est caractéristique : la proportion de personnes âgées de 50 ans ou plus est deux fois supérieure chez les stagiaires handicapés (11 % contre 5 %, tableau 2). Enfin, ces derniers sont plus nombreux à présenter un niveau de formation initiale faible (41 % contre 25 %, tableaux 3 et 4).

Le type de formation suivie indique un plus grand éloignement de l'emploi pour les

Observatoire
Régional
Formation
Insertion
Professionnelle
des Travailleurs
Handicapés



personnes handicapées : la proportion de personnes en stage d'orientation est plus de deux fois supérieure chez les stagiaires handicapés (38 % contre 17 %, tableau 6). C'est d'ailleurs le type de formation, parmi les sept catégories, le plus suivi par les stagiaires handicapés. Viennent après les formations de professionnalisation (32 %) et les préparations à la qualification (9 %). Il convient de rappeler que ces formations d'orientation ont entre autres objectifs la

création d'un parcours de formation et la découverte du monde du travail. Pour les stagiaires non handicapés, les formations les plus suivies sont, dans l'ordre décroissant, la professionnalisation (32 %), la qualification (23 %), et enfin l'orientation (17 %). L'absence des formations de qualification du trio de tête pour les stagiaires handicapés est bien entendu à rapprocher du faible niveau de formation initiale.

SITUATION AVANT LE STAGE

La population globale des stagiaires est composée en majorité de demandeurs d'emploi. Les personnes en emploi avant le stage ne représentent qu'un stagiaire sur cinq.

Dans ce contexte, les stagiaires handicapés sont encore plus nombreux à être en recherche d'emploi : seul un sur dix est en

emploi avant le stage (contre 1 sur 5 chez les stagiaires non handicapés, tableau 5).

Au sein de la sous-population en recherche d'emploi, la durée moyenne de la période de chômage est plus élevée pour les stagiaires handicapés : 11 % sont en recherche d'emploi depuis deux ans au moins, contre 7 % chez les autres stagiaires (graphique 1).

SUITES DU STAGE

Suites immédiates

Qu'il s'agisse de reprise d'études ou de nouvelle formation ou encore de période de recherche d'emploi, les stagiaires handicapés ne se distinguent pas particulièrement des autres stagiaires.

Parmi les 2 670 stagiaires qui étaient en recherche d'emploi avant le stage, une large majorité (1 962, soit 73 %, tableau 7) déclare avoir poursuivi la recherche immédiatement après le stage, sans qu'il y ait de différence entre les stagiaires handicapés et les autres. En ce qui concerne les aides et conseils reçus pendant cette période de recherche d'emploi après le stage, le principal constat qui s'impose est que près de la moitié des stagiaires (handicapés ou non,

respectivement 44 et 46 %, différence non significative) déclarent ne pas avoir reçu d'aide.

Sur l'ensemble de ceux qui déclarent avoir reçu une aide, il apparaît que les stagiaires handicapés reçoivent plus d'aide des organismes de formation (15 % contre 5 %, tableau 8).

Situation 6 mois après le stage

Six mois après le stage, la situation des stagiaires est corrélée de façon très nette à leur statut vis-à-vis du handicap : les stagiaires handicapés ne sont en effet que 27 % à être en emploi, contre 42 % pour les stagiaires non handicapés (tableau 9). Les inactifs, bien que minoritaires, sont deux fois plus

nombreux parmi les personnes handicapées (7 % contre 3 %). L'essentiel de l'écart entre handicapés et non-handicapés repose sur le couple en emploi / en recherche d'emploi.

La relation entre la situation 6 mois après le stage et le niveau de formation initial (tableaux 10 et 11, graphique 2) ne se présente pas du tout de la même façon selon qu'il s'agit de stagiaires handicapés ou non. Pour les stagiaires non handicapés, la proportion de personnes en emploi est corrélée au niveau de formation initiale. Cet effet ne s'observe pas chez les stagiaires handicapés.

Il convient de préciser le propos quant au devenir à 6 mois et de prendre en compte la nature du stage suivi. Il se trouve que les difficultés manifestes des personnes handicapées à trouver un emploi se confirment : après un stage d'accès à l'emploi, la proportion de stagiaires handicapés en emploi est significativement inférieure à celle des autres stagiaires (30 % contre 51 %, tableau 12).

En ce qui concerne les personnes ayant suivi un stage de poursuite d'études, près de la moitié d'entre elles, toutes populations confondues, sont en recherche d'emploi, seules 1 sur 5 se trouvant à 6 mois en reprise d'études ou en stage (tableau 13).

Les personnes hors emploi 6 mois après le stage

Parmi les personnes qui n'occupent pas d'emploi 6 mois après le stage, certaines ont

connu une période d'emploi dans les 6 mois écoulés depuis le stage. Il s'agit dans tous les cas d'une minorité, mais ces situations sont près de deux fois moins nombreuses chez les personnes handicapées et cette différence est significative sur le plan statistique (14 % chez les stagiaires handicapés, 26 % chez les autres stagiaires, tableau 17).

Une majorité de personnes sans emploi 6 mois après le stage se déclare toujours en recherche d'emploi (tableau 18).

Les personnes en emploi 6 mois après le stage

Le type de contrat de travail le plus fréquemment observé chez les personnes en emploi est le CDD, suivi de près par le CDI (tableau 14). Des différences de répartitions apparaissent selon que les personnes sont travailleurs handicapés ou non, mais elles ne sont pas significatives sur le plan statistique, du fait du très faible effectif de travailleurs handicapés concernés (45 personnes).

Plus d'un tiers des personnes handicapées en emploi sont employées par une entreprise de 1 à 9 personnes, près d'une sur deux par une entreprise de moins 20 salariés, structures qui ne sont pas soumises à l'obligation d'emploi (tableau 15).

Quel que soit leur statut par rapport au handicap, 3 stagiaires sur 5 en situation d'emploi ont le sentiment d'utiliser souvent ou de temps en temps les savoirs acquis lors de leur formation (tableau 16).

Note technique sur la comparaison de pourcentages et les tests statistiques : le χ^2 de Pearson

Sauf mention contraire, lorsque des comparaisons entre deux groupes de personnes sont proposées dans le texte, la différence a été testée et jugée significative. En effet, pour comparer des pourcentages, un test statistique, le χ^2 de Pearson, permet de déterminer quelle est la probabilité pour que la différence observée soit due au hasard. La valeur donnée dans le texte après l'indication "p =" est l'expression de cette probabilité. Ainsi "p = 0,002" signifie qu'il y a 2 chances sur 1000 pour que la différence observée soit le fait du hasard. Il est d'usage de retenir la valeur de 0,05 comme seuil de significativité : pour tout p égal ou inférieur à 0,05, la différence étudiée est réputée statistiquement significative, c'est-à-dire qu'il est possible de conclure que les données observées rendent compte d'un véritable écart entre les catégories (ici, entre stagiaires handicapés et non handicapés).

Tableau 1 : Répartition des stagiaires selon le sexe et le handicap

Sexe	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Femmes	85	44%	1 785	56%
Hommes	110	56%	1 424	44%
Total	195	100%	3 209	100%

Tableau 2 : Répartition des stagiaires selon le groupe d'âge et le handicap

Classe d'âge	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 25 ans	65	34%	1 408	44%
25 à 49 ans	108	56%	1 626	51%
50 ans ou plus	21	11%	161	5%
Total	194	100%	3 195	100%

Tableau 3 : Répartition des stagiaires selon le niveau d'étude et le handicap

Niveau d'études	Stagiaires handi.		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Primaire, CCPN, SES, 6, 5, 4e	43	22%	224	7%
3e technique	19	10%	341	11%
Début de CAP ou de BEP	18	9%	242	8%
Dernière année de CAP ou BEP	49	25%	955	30%
Classe de seconde, 1ère	19	10%	214	7%
Classe de terminale	26	13%	649	20%
1ère année université, IUT, école sup.	12	6%	96	3%
2e année ou + université, école sup.	9	5%	487	15%
Total	195	100%	3 208	100%

Tableau 4 : Répartition des stagiaires selon le niveau d'étude en 3 classes et le handicap

Niveau	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Sans qualification	80	41%	807	25%
Niveau V	68	35%	1 169	36%
Niveau IV ou plus	47	24%	1 232	38%
Total	195	100%	3 208	100%

Tableau 5 : Répartition selon la situation avant le stage et le handicap

Situation	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
En emploi	21	11%	628	20%
Demandeur d'emploi	168	86%	2 502	78%
En formation, en étude	6	3%	59	2%
En apprentissage, CQ	0	0%	20	1%
Total	195	100%	3 209	100%

Graphique 1 : Répartition selon la durée de chômage et le handicap

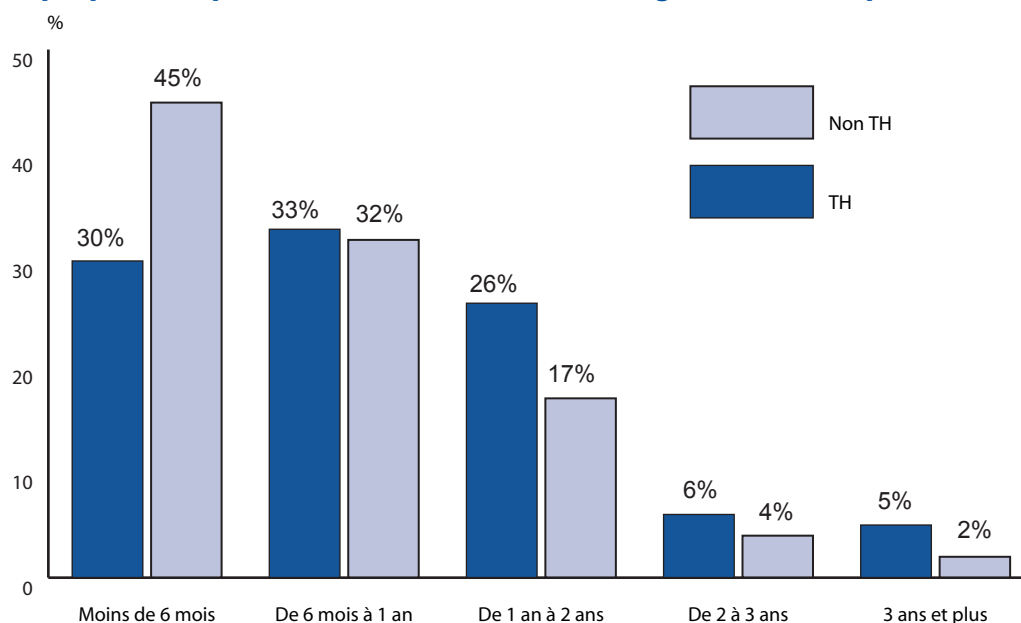


Tableau 6 : Répartition selon le type de formation suivie et le handicap

Type de formation	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Création d'entreprise	15	8%	261	8%
Qualification	17	9%	748	23%
Professionnalisation	63	32%	1 022	32%
ASB	1	1%	37	1%
FLE	4	2%	168	5%
Orientation	75	38%	546	17%
Préparation à la qualification	20	10%	426	13%
Total	195	100%	3 208	100%

Tableau 7 : Répartition des stagiaires demandeurs d'emploi avant le stage selon la recherche d'emploi et le handicap

Recherche d'emploi	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	124	74%	1 838	73%
Non	44	26%	664	27%
Total	168	100%	2 502	100%

Tableau 8 : Répartition selon l'organisme cité comme ayant aidé à la recherche d'emploi et le handicap par les stagiaires antérieurement demandeurs d'emploi

Reçu de l'aide...	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
de l'AFPA	5	4%	62	3%
de l'ANPE	30	24%	564	31%
de la Région Alsace	0	0%	15	1%
des ML et PAIO	16	13%	263	14%
d'autres organismes*	18	15%	89	5%
Non, n'a pas reçu d'aide	55	44%	845	46%
Total	124	100%	1 838	100%

* essentiellement des organismes de formation

Tableau 9 : Répartition des stagiaires demandeurs d'emploi avant le stage selon la situation 6 mois après le stage et le handicap

Situation	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
En emploi	45	27%	1 045	42%
En recherche d'emploi	89	53%	1 063	42%
Reprise d'étude, stage	23	14%	323	13%
Inactif	11	7%	71	3%
Total	168	100%	2 502	100%

Tableau 10 : Répartition des stagiaires handicapés demandeurs d'emploi avant le stage selon la situation 6 mois après le stage et le niveau de formation initiale

Situation	Effectifs			%		
	Infra V	Niv. V	Niv. VI ou plus	Infra V	Niv. V	Niv. VI ou plus
En emploi	22	13	10	31%	22%	25%
En recherche d'emploi	36	31	22	51%	53%	55%
Reprise d'étude, stage	9	10	4	13%	17%	10%
Inactif	3	4	4	4%	7%	10%
Total	70	58	40	100%	100%	100%

Tableau 11 : Répartition des stagiaires non-handicapés demandeurs d'emploi avant le stage selon la situation 6 mois après le stage et le niveau de formation initiale

Situation	Effectifs			%		
	Infra V	Niv. V	Niv. VI ou plus	Infra V	Niv. V	Niv. VI ou plus
En emploi	214	387	444	33%	43%	47%
En recherche d'emploi	328	367	367	51%	41%	39%
Reprise d'étude, stage	87	122	114	13%	14%	12%
Inactif	20	24	27	3%	3%	3%
Total	649	900	952	100%	100%	100%

Graphique 2 : Proportion de stagiaires demandeurs d'emploi avant le stage et en emploi 6 mois après le stage selon le handicap et le niveau de formation initiale

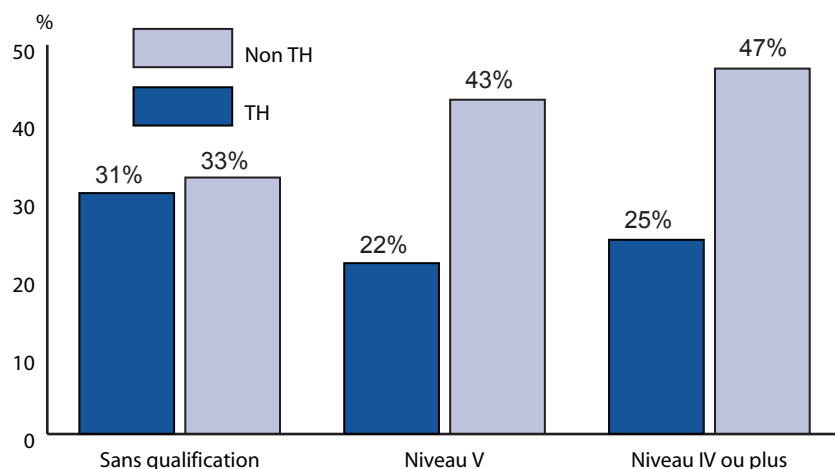


Tableau 12 : Répartition des stagiaires demandeurs d'emploi avant le stage ayant suivi une formation de type "accès à l'emploi"* selon la situation 6 mois après le stage et le handicap

Situation	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
En emploi	25	30%	722	51%
En recherche d'emploi	47	57%	578	41%
Reprise d'étude, stage	5	6%	89	6%
Inactif	5	6%	37	3%
Total	82	100%	1 426	100%

* sont considérées comme formations d'accès à l'emploi celles de création d'entreprise, qualification et professionnalisation.

Tableau 13 : Répartition des stagiaires demandeurs d'emploi avant le stage ayant suivi une formation de type "poursuite d'études"* selon la situation 6 mois après le stage et le handicap

Situation	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
En emploi	20	23%	323	30%
En recherche d'emploi	42	49%	485	45%
Reprise d'étude, stage	18	21%	234	22%
Inactif	6	7%	34	3%
Total	86	100%	1 076	100%

* sont considérées comme formations ouvrant à poursuite d'études celles de préparation à la qualification, orientation, ASB et FLE.

Tableau 14 : Répartition des personnes demandeurs d'emploi avant le stage et en emploi 6 mois après le stage selon le type de contrat et le handicap

Type de contrat	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
CDI	14	31%	363	35%
CDD	22	49%	409	39%
Mission intérim	2	4%	165	16%
Contrat emploi aidé	4	9%	33	3%
Chef d'entreprise	3	7%	75	7%
Total	45	100%	1 045	100%

Tableau 15 : Répartition des personnes demandeurs d'emploi avant le stage et en emploi 6 mois après le stage selon la taille de l'entreprise d'embauche et le handicap

Taille de l'entreprise	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
1 à 9 personnes	16	36%	306	29%
10 à 19 personnes	5	11%	123	12%
20 à 49 personnes	9	20%	192	18%
50 à 499 personnes	14	31%	333	32%
500 et plus	1	2%	91	9%
Total	45	100%	1 045	100%

Tableau 16 : Répartition des personnes demandeurs d'emploi avant le stage et en emploi 6 mois après le stage selon le sentiment d'usage des savoir acquis en stage et le handicap

Usage des savoir	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Souvent	18	40%	425	41%
De temps en temps	9	20%	217	21%
Rarement	5	11%	70	7%
Pas du tout	13	29%	333	32%
Total	45	100%	1 045	100%

Tableau 17 : Répartition des personnes demandeurs d'emploi avant le stage et hors emploi 6 mois après le stage selon l'existence d'une période d'emploi dans les 6 mois écoulés et le handicap

Recherche d'emploi	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	17	14%	385	26%
Non	106	86%	1 072	74%
Total	123	100%	1 457	100%

Tableau 18 : Répartition des personnes demandeurs d'emploi avant le stage et hors emploi 6 mois après le stage selon la poursuite de la recherche d'emploi et le handicap

Recherche d'emploi	Stagiaires handicapés		Autres stagiaires	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	90	73%	1 132	78%
Non	33	27%	325	22%
Total	123	100%	1 457	100%

Note technique

L'Observatoire Régional Emploi Formation (Oref) a réalisé une enquête auprès de l'ensemble des stagiaires du programme régional de formation 2005 (demandeurs d'emploi et salariés). Les stagiaires sont interrogés individuellement au moyen d'un questionnaire administré par voie téléphonique sur leur situation professionnelle 6 mois après leur sortie de formation, que cette sortie ait eu lieu en cours ou en fin de formation.

Cette étude a été menée avec deux objectifs principaux : apporter des éléments statistiques sur le devenir des stagiaires, notamment en termes d'insertion professionnelle et d'implication dans des parcours de formation, et fournir des éléments d'information pour faire évoluer l'offre de formation de la Région Alsace vers une meilleure adaptation aux besoins et au marché du travail. Le taux de réponse pour l'étude est de 58 %.

Les données recueillies permettent d'identifier les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé, d'une rente accident du travail ou maladie professionnelle, ou d'une pension d'invalidité. Ces personnes sont identifiées dans le présent document par la mention *stagiaires handicapés*. Une analyse spécifique des données concernant ces stagiaires, au nombre de 195, a été réalisée, notamment afin de les comparer aux autres 3 209 stagiaires. Ce document présente les résultats de cette analyse spécifique, réalisée pour l'Orefiph Alsace par l'Orsal.

Ce document a été réalisé par l'Orsal pour l'Orefiph sur la base de données fournies par l'Oref Alsace. Auteurs : Hervé Polesi (Orsal, chargé d'études), Laurence Moine (Oref Alsace, chargée d'études), Dominique Fernandez (Orsal, chargé d'études) et Frédéric Imbert (Orsal, directeur).